

L'Europe fait marche arrière sur les agrocarburants

Jean-Jacques Mével, notre correspondant à Bruxelles
12/09/2008 | Mise à jour : 09:27 | Commentaires **19**



Éoliennes dans la Beauce. Hausse des prix, viabilité économique et impact environnemental : depuis des mois, les biocarburants de première génération sont largement remis en cause. Crédits photo : Le Figaro

Le Parlement européen veut privilégier l'éolien, le solaire et l'exploitation de la biomasse.

Les députés européens ont décidé de limiter la part des agrocarburants actuels dans l'essor programmé des énergies renouvelables, au profit de ressources moins controversées comme l'éolien, le solaire, l'hydrogène ou l'utilisation de la biomasse. La commission de l'industrie et de l'énergie, instance-clé du Parlement européen dans le débat sur le «paquet» climatique, a approuvé hier l'objectif d'intégrer au moins 10 % d'énergies renouvelables dans le carburant consommé pour les transports à l'horizon 2020.

Le vote suit de peu une décision semblable des ambassadeurs des 27 pays de l'Union. Il permet d'attendre, comme l'espère la présidence française, l'approbation d'une «directive» pour la fin de l'année. Sur cette question, le Parlement et le Conseil européens «sont bien plus proches qu'on ne l'imagine», assure le Luxembourgeois Claude Turmes, rapporteur du texte et vice-président du groupe des Verts.

Les eurodéputés se montrent cependant plus exigeants, à la fois sur le calendrier et sur le contenu. Ils veulent fixer la barre des énergies renouvelables à 5 % dès 2015, objectif intérimaire jugé trop rigide dans beaucoup de capitales européennes.

Le Parlement européen entend surtout plafonner à 4 % en 2015 et 6 % en 2020

la part des agrocarburants actuels, au grand dam des producteurs de colza, de tournesol ou d'huile de palme. Les Européens en tirent aujourd'hui 3 % de ce qu'ils mettent dans leurs réservoirs. L'Assemblée leur préfère la voiture électrique dont l'horizon reste incertain. Ou encore les biocarburants dits de «seconde génération», tirés du bois et de la paille (filière cellulose), voire des algues. Ces filons sont prometteurs, mais encore largement expérimentaux.

Mauvaise publicité

Les agrocarburants traditionnels (biodiésel, bioéthanol), aujourd'hui dotés d'une capacité de production de 15 millions de tonnes, paient ainsi des mois de mauvaise publicité. Après s'être enthousiasmés pour ce pétrole «vert», les experts, les technocrates et même le grand public en sont largement revenus.

L'OCDE relevait cet été que leur viabilité économique est douteuse si l'on soustrait la masse des aides publiques dont les producteurs, européens notamment, ont fini par bénéficier. Longtemps jugés beaucoup moins néfastes à l'environnement que les carburants tirés du pétrole, ils voient aussi cette réputation battue en brèche par les scientifiques. L'envolée, surtout, des cours mondiaux des produits alimentaires pourrait leur avoir donné le coup de grâce en tant que solution alternative aux énergies fossiles.

Le tournant européen a été pris en juillet, lorsque le ministre français Jean-Louis Borloo a créé la surprise en précisant que le projet de directive européenne sur les énergies renouvelables n'incluait aucune obligation précise sur le recours aux agrocarburants. La France, présidente en exercice de l'Union européenne et soucieuse de faire avancer un chapitre essentiel de son «paquet climat», s'épargnait avec Bruxelles une solide controverse politico-écologique. Sautant sur l'occasion, le Parlement européen leur a emboîté le pas hier.

LIRE AUSSI

» [DOSSIER SPECIAL - L'éolien, un secteur en plein boom](#)



LE FIGARO · fr